

Rapport de la Section de Montréal

Association nationale des
retraités fédéraux, Section
Montréal, est un organisme
à but non lucratif, fondé
en 1966.

Conseil d'administration

Présidente
Louise Laferrière

1^{er} vice-président
Raynald Turgeon

2^e vice-président
Hélian Lizotte

Secrétaire du Conseil
Denise Courval

Secrétaire administrative
Vacant

Trésorier
J.P. Olivier Fougères

Trésorière adjointe
Pauline Joannis

Publiciste
Diane Bélanger

Administrateurs
Christiane Beaupré
Guy Bédard
Michelle Lefebvre
Gaston Plourde
Jocelyne Wiseman

Rédaction

Louise Laferrière
Paul H. Vanasse

Le bureau est ouvert les
mardis et jeudis de 10 h à 15 h.

1940, boul. Henri-Bourassa Est,
bureau 300, Montréal H2B 1S1
Tél.: (514) 381-8824

Adresse courriel et Web:
anrf-fsna@cadre.qc.ca
www.anrf-fsna.qc.ca

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chers amis retraités fédéraux,

Ce bulletin du printemps contient, comme d'habitude, l'invitation à l'assemblée générale annuelle. Cette année plusieurs changements ont été apportés. En matinée, une assemblée générale spéciale pour l'approbation des nouveaux règlements de notre section. L'après-midi, l'assemblée générale annuelle traitera des affaires générales et des élections. Vous pouvez assister aux deux assemblées, ou à l'une ou l'autre, selon votre disponibilité ou vos intérêts. Bienvenue à tous. De plus, si occuper un poste au sein du Conseil d'administration vous intéresse, lire attentivement les pages 5 et 6.

Ce premier bulletin de l'année 2009 m'amène également à vous annoncer que je ne sollicite pas un nouveau mandat à la présidence de la Section de Montréal. Bénévole à la Section depuis 1993, j'ai occupé plusieurs postes dont ceux de vice-présidente et présidente.

Au fil des ans, j'ai fait d'agréables rencontres et j'ai travaillé avec des bénévoles qui avaient tous à cœur le bon fonctionnement de la section. J'ai fort apprécié toutes les heures que j'ai passées en compagnie de mes collègues au bureau, des gens remarquables dont je garderai toujours un bon souvenir.

Le moment est venu de confier à une autre personne les rênes de la Section de Montréal. Il est bon de renouveler les cadres avec des gens qui pourront faire valoir des idées nouvelles et ainsi continuer de faire avancer notre section.

Ceci n'est pas un « *adieu* » mais un « *au revoir* » car j'aurai probablement l'occasion de rencontrer certains d'entre vous lors d'activités sociales ou d'autres rencontres.

Merci à vous toutes et tous pour vos encouragements. Portez-vous bien et à la prochaine!

Louise Laferrière
Printemps 2009

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE le mercredi 6 mai 2009
ANRF - Section Montréal

Vous êtes convoqué(e) à l'assemblée générale spéciale qui se tiendra à 10 h, le mercredi 6 mai 2009 pour ratifier les nouveaux règlements. Vous êtes invité à arriver à 9 h 30 afin que nous soyons en mesure de débiter l'assemblée à 10 h. L'assemblée se tiendra à la salle Le Rizz, 6630, rue Jarry Est, St-Léonard, www.lerizz.com (Métro Langelier, autobus 33 direction Nord, descendre à Jarry). Un grand stationnement est disponible. Un goûter sera servi vers midi aux personnes présentes à l'assemblée du matin. Aucune contribution n'est demandée pour ce goûter. Il est essentiel de faire vos réservations par écrit. À cette fin, veuillez remplir le coupon que vous trouverez à la page 4.

Denise Courval
Secrétaire du Conseil

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de l'assemblée
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption des nouveaux règlements
- 4- Levée de l'assemblée.

À lire attentivement

Pour faire suite au mandat qui nous avait été donné à l'Assemblée générale de 2008, nous avons procédé à la révision de nos Règlements. L'assemblée générale extraordinaire à laquelle vous êtes convoqués a pour objet la ratification des nouveaux Règlements. Nous prendrons le temps de vous présenter les changements dans une présentation qui précèdera l'assemblée. Comme il s'agit d'un document important pour notre organisation, nous vous encourageons à en prendre connaissance avant la rencontre et à y être présents en grand nombre.

Nous avons misé sur le développement d'un outil de gouvernance dynamique conforme à ce qui est exigé des organismes sans but lucratifs, selon la Loi sur les Compagnies, et respectueux du nouveau modèle de gouvernance de l'ANRF. Nous avons consulté les règlements d'autres organismes et tenu compte de notre expérience passée et des besoins spécifiques de la Section de Montréal. Tous les membres du CA ont reçu une formation intitulée « La gouvernance stratégique » offerte par «OSBL plus», à l'intention des membres des Conseils d'administration et des dirigeants.

Ce travail nous a tenus en haleine toute l'année. Fiers d'une première ébauche, nous avons tenu une consultation des membres en novembre. Les administrateurs ont mis beaucoup de leur temps pour revoir les nombreuses versions. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont accepté de donner de leur temps et de leurs idées pour cette activité qui a porté fruit. Le CA a approuvé les nouveaux Règlements le 16 décembre dernier. Ces Règlements sont maintenant en vigueur. Vous pouvez obtenir une copie des Règlements, (préférentiellement) par courriel : anrf-fsna@cadre.qc.ca ou en communiquant par téléphone au : **(514) 381-8824**. Mme Christiane Beaupré, M. Hélian Lizotte ou M. Gaston Plourde, responsables de cette activité, se feront un plaisir de répondre à vos questions ou de prendre connaissance de vos commentaires.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE le mercredi 6 mai 2009
ANRF - Section Montréal

Vous êtes convoqué(e) à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra à 13 h 30, le mercredi 6 mai 2009. Vous êtes invité à arriver à 13 h afin que nous soyons en mesure de débiter l'assemblée à 13 h 30. L'assemblée se tiendra à la salle Le Rizz, 6630, rue Jarry Est, St-Léonard, www.lerizz.com (Métro Langelier, autobus 33 direction Nord, descendre à Jarry). Un grand stationnement est disponible.

L'assemblée générale de l'après-midi sera suivie d'un repas à compter de 18 h. La contribution pour le repas est fixée à 17 \$ par personne. Il est essentiel de faire vos réservations par écrit. À cette fin, veuillez remplir et expédier le coupon que vous trouverez à la page 4.

Denise Courval
Secrétaire du Conseil

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de l'assemblée
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 7 mai 2008
- 4- Finances
 - 4.1 Présentation des états financiers de l'exercice 2008 ¹
 - 4.2 Prévisions budgétaires pour l'exercice 2009
 - 4.3 Somme à être déposée dans le fonds d'urgence de défense des acquis
 - 4.4 Nomination d'un expert comptable
- 5- Affaires générales
 - 5.1 Rapport de la présidence
 - 5.2 Mot des invités
 - 5.2.1 André Bonin, directeur national pour le Québec
 - 5.2.2 Jean-Louis Lavoie, agent des services régionaux
- 6- Élections
 - 6.1 Désignation des adjoints au président d'élection
 - 6.2 Élection au conseil d'administration pour les postes suivants :
 - 6.2.1 Cinq postes d'administrateurs pour un mandat de trois ans
 - 6.2.2 Un poste d'administrateur pour un mandat de un an
- 7- Levée de l'assemblée.

¹ Les états financiers, le budget ainsi que le procès-verbal sont disponibles sur demande à notre bureau de l'ANRF ou à l'assemblée générale annuelle. Toutefois, ces documents seront envoyés à tous les membres qui s'inscriront pour assister à l'une ou l'autre des assemblées du 6 mai 2009.

ACTIVITÉS PRINTEMPS 2009

Date	Activité	Coût	Lieu	Adresse
29 avril à 10 h	CONFÉRENCE MÉDICAMENTS	0 \$	Sous-sol de l'église	1410, rue Bélanger Est, Montréal
6 mai à 10 h	ASSEMBLÉE SPÉCIALE	0 \$	La salle LE RIZZ	6630, rue Jarry Est, Montréal
6 mai à 13 h 30	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	17 \$	La salle LE RIZZ	6630, rue Jarry Est, Montréal

COUPON RÉPONSE POUR L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE

COUPON RÉPONSE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE LE MERCREDI 6 MAI 2009	
À RETOURNER DÈS RÉCEPTION DU BULLETIN OU AU PLUS TARD LE 29 AVRIL 2009	
Nom du membre _____	Numéro de membre _____
Nom du conjoint membre _____	
J'assisterai à l'assemblée spéciale à 10 h	
Aucune contribution n'est requise pour le goûter de l'assemblée spéciale.	
Envoyer à : ANRF, 1940, boul. Henri-Bourassa, bureau 300, Montréal, QC H2B 1S1	

COUPON RÉPONSE POUR L'ASSEMBLÉE ANNUELLE

COUPON RÉPONSE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE LE MERCREDI 6 MAI 2009	
À RETOURNER DÈS RÉCEPTION DU BULLETIN OU AU PLUS TARD LE 29 AVRIL 2009	
Nom du membre _____	Numéro de membre _____
Nom du conjoint membre _____	
J'assisterai à l'assemblée annuelle à 13 h 30	
Participation au repas : 1 personne 17 \$ 2 personnes 34 \$ Chèque inclus _____	
Le menu vous sera donné sur réception de votre réservation.	
Envoyer à : ANRF, 1940, boul. Henri-Bourassa, bureau 300, Montréal, QC H2B 1S1	

AU REVOIR À UNE DÉVOUÉE BÉNÉVOLE

Françoise de Champlain qui a fait du bénévolat au sein de la section de Montréal pendant plusieurs années, nous quitte pour cause de maladie. Elle a été responsable de différentes tâches dont celles de trésorière adjointe et secrétaire administrative.

Merci beaucoup Françoise pour tout le travail que tu as fait. Nous allons manquer ta bonne humeur et ta joie de vivre. Nous te souhaitons de retrouver la santé le plus tôt possible.

APPEL DES CANDIDATURES À TITRE D'ADMINISTRATEURS

Si vous avez à cœur la saine gestion des affaires de votre Association et en particulier de votre section;

Si vous avez le goût de rendre service à vos collègues membres;

Si vous êtes intéressé(e) à vivre des expériences de gestion et de relations humaines enrichissantes;

Si vous êtes prêt(e) à donner quelques heures de votre précieux temps;

Si vous êtes prêt(e) à faire profiter les autres de vos connaissances et de votre expérience;

Vous avez l'opportunité de joindre l'équipe du Conseil d'administration de votre Section en posant votre candidature à l'un des **6 postes** qui feront l'objet d'élection lors de l'assemblée générale annuelle de 2009. Cinq postes sont disponibles pour un mandat de trois ans, et un autre pour un mandat de un an.

Soumettre votre candidature est tout simple : vous complétez et retournez le formulaire joint à cet envoi à la page 6.

Une nouveauté cette année, un **Comité des Mises en Candidature** a été mis sur pied. La responsabilité en a été confiée à Gaston Plourde. Il est secondé par Jocelyne Wiseman. Tous les deux sont des administrateurs en exercice, et ils se feront un plaisir de répondre à toutes vos questions. Le secrétariat de la Section se fera un devoir de leur acheminer toutes les demandes d'information.

Vraiment, si votre désir d'engagement n'attend qu'une occasion de s'exprimer, voilà une belle opportunité de contribuer à faire une différence ...

Vous avez jusqu'au 6 avril pour faire connaître votre intérêt.

Louise Laferrrière
Présidente

P.S. VOIR PAGE SUIVANTE POUR LE FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE

INVITATION - CONFÉRENCE – MÉDICAMENTS

La section de Montréal vous offre l'occasion d'assister à une conférence présentée par Monsieur Jean Louis Brazier, professeur titulaire à l'Université de Montréal. Cette conférence sera donnée le mercredi 29 avril 2009 de **10h à midi**, au sous-sol de l'église St-Philippe/Saints-Martyrs du Vietnam, 1410, rue Bélanger Est, Montréal (entre les rues de Lanaudière et Garnier), Métro Jean-Talon, prendre l'autobus 95.

Monsieur Brazier vous entretiendra entre autres, de la prise de médicaments et de leurs effets secondaires.

Veillez nous téléphoner au (514) 381-8824 si vous désirez y assister. Nous voulons vous offrir des rafraîchissements et il serait souhaitable de savoir combien de personnes seront présentes à cette conférence.

SITE WEB ANRF Section Montréal.

Conformément aux engagements pris lors de la dernière assemblée générale des membres de la section, le conseil d'administration a procédé à l'élaboration d'un nouveau site WEB, accessible à tous les membres qui disposent d'un accès Internet.

Ce nouveau site sera mis en ligne et actif à compter du **6 avril 2009** et les coordonnées d'accès demeurent les mêmes que pour l'ancien site, soit le : <http://www.anrf-fsna.qc.ca>. Les courriels seront également transmissibles par le biais de la majorité des fournisseurs au anrf-fsna@cadre.qc.ca.

Vous trouverez sur le nouveau site de nombreuses informations sur les activités courantes et futures de notre Section, les projets en cours de réalisation et de nombreux autres renseignements que vous nous avez suggérés lors des consultations.

Il est important pour nous de nous assurer que ce nouveau véhicule d'information évolue selon vos attentes et vos besoins. N'hésitez pas à le consulter et à nous faire part de toute suggestion visant à l'améliorer et à le développer de façon à s'adapter à vos intérêts.

MUSÉE CHÂTEAU RAMEZAY

Le musée Château Ramezay est à la recherche de personnes retraitées pour agir comme guide. Ce musée est situé au 280, rue Notre-Dame Est, Montréal. Il s'agit d'un musée où l'on peut découvrir des facettes captivantes de l'histoire de la Nouvelle-France, de Montréal, du Québec et du Canada.

S'il vous plaisait d'agir comme guide, prière de communiquer avec Madame Marie-Hélène Vendette au numéro de téléphone (514) 861-3708, poste 225.

DERNIER RAPPEL À CEUX QUI N'ONT PAS ENCORE RENOUVELÉ LEUR COTISATION POUR L'ANNÉE 2009

Nous tenons à vous rappeler que l'avis qui suit ne vous concerne pas si vous avez déjà envoyé votre chèque ou si vous avez adhéré à la retenue à la source. Un grand merci d'avoir renouvelé votre adhésion à l'ANRF.

La majorité de ceux qui n'avaient pas adhéré à la retenue à la source pour l'année 2008, avez reçu en janvier 2009, votre carte de membre accompagnée d'une lettre signée par Dennis Jackson, président national, vous demandant de nous faire parvenir le paiement de votre cotisation pour l'année 2009 et vous invitant à envisager la méthode de paiement par la retenue à la source. Il est toujours temps d'adhérer à ce mode de paiement.

Nous vous rappelons que nous avons quelque 13 000 membres et vous comprendrez qu'à ce nombre il est très difficile et coûteux pour notre section de traiter le paiement par chèque de votre cotisation et que cela représente beaucoup de travail pour nos bénévoles.

Pour ceux qui ne veulent pas adhérer à la retenue à source ou qui ne peuvent pas le faire, nous vous rappelons que vous pouvez nous faire parvenir votre chèque à notre bureau, au 1940, boulevard Henri-Bourassa, bureau 300, Montréal Québec H2B 1S1, au montant de 34,20 \$ pour une adhésion individuelle, de 44,40 \$ pour une adhésion familiale et de 15 \$ pour les membres associés (pour ceux qui sont à quelques années de la retraite).

Prenez note que nous n'enverrons aucun autre rappel concernant le paiement de votre cotisation et que si nous n'avons pas reçu de nouvelles de votre part avant le 30 juin 2009, votre nom sera rayé de la liste de membres de l'ANRF de la section de Montréal.

VOTRE CARTE DE MEMBRE 2009

Si vous n'avez pas encore renouvelé votre carte de membre, faites-le maintenant, car il faut être membre en règle pour assister à l'assemblée annuelle. La cotisation pour un membre seul est de 34.20 \$, pour un membre et conjoint(e), de 44.40 \$.